

**Assemblées générales ordinaire et élective
du samedi 29 juin 2024 à JONZAC**

Procès-verbal

Les assemblées générales ordinaire et élective sont ouvertes par Pierre DUFAU, président de la ligue régionale Nouvelle-Aquitaine. Il remercie Jean-Pierre HUNCKLER de sa présence et excuse les représentants du Conseil Régional et du Comité Régional Olympique et Sportif de leurs absences. Monsieur Christophe CABRI, maire de Jonzac, arrivera plus tard dans l'après-midi.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES : VERIFICATION DES POUVOIRS

Daniel BOUQUET indique que, conformément à l'article 7.1.4 des statuts, pour la validité de la tenue des assemblées générales ordinaire et élective, les représentants présents des associations sportives membres doivent être porteurs, au total, d'au moins la moitié de la totalité des voix dont dispose l'ensemble des associations sportives membres.

Le nombre de voix de l'ensemble des associations sportives composant l'assemblée est de 62 067. De ce fait, le quorum est de 31 035 voix.

Les représentants des associations sportives qui ont emmargé représentent 36 028 voix, en conséquence de quoi le quorum étant atteint, les assemblées générales ordinaire et élective peuvent délibérer.

~ ~ ~ ~ ~

ALLOCUTION DE LA PRESIDENTE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKETBALL DE LA CHARENTE-MARTIME

Sylvette GOURDON salue les représentants des groupements sportifs et confirme que c'est toujours avec un grand plaisir qu'ils accueillent, en Charente-Maritime, cette assemblée générale de la ligue Nouvelle-Aquitaine dans le magnifique centre des congrès de la Haute-Saintonge bien adapté pour accueillir une nouvelle fois cette réunion statutaire. Elle souhaite, pour conclure, une bonne assemblée générale.

~ ~ ~ ~ ~

Avant de poursuivre, Pierre DUFAU, propose que tous les votes devant être effectués dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire se passent à main levée, sauf si un représentant de groupement sportif s'y oppose. Les votes effectués dans le cadre de l'assemblée générale élective se feront, quant à eux, par voie électronique. N'ayant aucune objection la modalité est validée.

~ ~ ~ ~ ~

ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES ASSEMBLEES GENERALES DE LA SAISON DERNIERE

Le procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 1^{er} juillet 2023 à Castets est soumis au vote.

Contre = 0

Abstention = 0

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} juillet 2023 est validé à l'unanimité.

Le procès-verbal de l'assemblée générale financière du 12 octobre 2023 en visioconférence est soumis au vote.

Question : Philippe GASNIER – Le Taillan Basket – demande pourquoi ne pas faire l'assemblée générale plutôt en septembre

Réponse : Pierre DUFAU indique que les statuts de la ligue prévoient que l'assemblée générale doit se tenir avant le 15 juillet et que l'année où elle a été tenue en septembre, la FFBB les a rappelés à l'ordre en demandant de respecter les statuts. C'est pour cela que les comptes sont présentés en visioconférence car matériellement il est impossible de présenter des comptes certifiés par le commissaire aux comptes quatre semaines après la clôture.

Remarque : Les statuts peuvent se changer.

Réponse : Pierre DUFAU confirme que les statuts peuvent se changer mais cela n'est pas prévu.

Question : Comment font les autres ligues ?

Réponse : Jean-Pierre HUNCKLER explique qu'il y a une ou deux ligues qui décalent un peu par rapport aux commissaires aux comptes, d'autres qui ont un budget beaucoup moins important que celui de la Nouvelle-Aquitaine avec des commissaires aux comptes un peu plus conciliants et enfin d'autres ligues sont sur des exercices au 31 décembre.

L'évolution des budgets des ligues est très importante donc la FFBB aura sûrement à réfléchir dans le futur pour que les exercices soient décalés pour permettre aux ligues de faire leurs comptes dans les délais.

Contre = 0

Abstention = 0

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 octobre 2023 est validé à l'unanimité.

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

« Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents, Mesdames, Messieurs les dirigeants des clubs de basket de Nouvelle-Aquitaine, je souhaite avoir une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés au cours de cette saison : dirigeants, licenciés, proches, amis et membres de la famille du basket. Je vous remercie de bien vouloir respecter une minute de silence.

Mes propos aujourd'hui seront scindés en deux parties :

- Une première, assez succincte, sur le volet sportif de la saison. En effet, Eric, notre secrétaire général dressera ensuite dans son rapport, l'activité de l'année écoulée et il n'est pas nécessaire de faire doublon.
- Dans un deuxième temps, je ferai un bilan de notre action du mandat en vous partageant ce qui nous a guidé et animé.

Commençons par 2023-2024 : une saison intense se termine, avec comme pour les précédentes, des hauts et des bas. Nombre de nos équipes évoluant dans les divisions nationales ont réalisé de beaux parcours et pour certaines vont accéder à la division supérieure. Je souhaite cependant mettre deux équipes féminines en avant, puisqu'elles ont remporté un titre de Championnes de France : Ambitions Girondines, en Nationale 2 et Chauray, en Nationale 3. Félicitations aux joueuses, aux staffs et aux dirigeants de ces deux clubs engagés également dans la formation. Je souhaite saluer également le titre de La Rochelle en Pro B face à Boulazac dans une finale 100% néo-aquitaine. Un club qui monte dans la hiérarchie mais également dans sa dynamique et sa structuration.

Toujours sur le terrain, mais au sifflet cette fois-ci : tous nos arbitres évoluant à haut-niveau ont été désignés sur les play-offs de leurs divisions. Mention particulière à Yacine MELAB, élu meilleur arbitre de Pro B qui rejoindra José SOARES en Betclic élite la saison prochaine.

Les finales régionales, organisées à Cognac et Pomarez, auront une nouvelle fois clôturé la saison 5x5 dans une ambiance sportive et festive. Que cela perdure car c'est le sens de ces journées de fin de saison.

Le 3x3 commence enfin à trouver ses adeptes. Les finales régionales qui se sont déroulées à Saintes ont accueilli cette saison des équipes U15 et U18 en plus des séniors. La cohabitation 5x5 – 3x3 et les difficultés, notamment de dates et créneaux sont les mêmes dans tous nos territoires. Mais des solutions existent et je regrette que certains départements n'aient toujours pas compris l'intérêt de développer cette discipline, qui trouve son public quand on se donne les moyens de la proposer. Gageons que l'effet Jeux Olympiques permette enfin à tout le monde de s'y mettre.

Je souhaite maintenant prendre un peu de recul et dresser le bilan de la mandature qui se termine. Vous me permettrez de revenir jusqu'à juin 2018, date de la fusion de nos trois anciennes régions et la création de la Nouvelle-Aquitaine, ce qui représente six saisons sportives. Les deux premières saisons à créer l'identité Nouvelle-Aquitaine, les deux suivantes avec un temps de réflexion pendant la pause Covid pour définir la stratégie de structuration nécessaire au développement de notre ligue puis enfin les saisons 2022-2023 et 2023-2024 avec la mise en place de notre structure actuelle.

Notre territoire est le plus vaste de France, ce qui représente une contrainte importante, mais il est constitué de trois identités et cultures basket différentes. C'est à la fois une difficulté mais aussi une opportunité à condition de prendre le recul nécessaire pour voir ce qui se passe de bien chez le voisin et comprendre l'impact de chaque décision sur le quotidien des uns et des autres. Je vous garantis que ce n'est pas chose aisée.

Nous avons dû créer des championnats régionaux, séniors et jeunes, en tenant compte de ces paramètres. Les championnats jeunes vont encore évoluer à la rentrée prochaine pour offrir une compétition plus longue, comme souhaité par de nombreux départements et clubs.

Les pôles espoirs : le parcours de performance, en basket, débute par la détection des potentiels dans vos clubs, par les comités afin de les intégrer aux sélections départementales puis le cursus se poursuit au niveau de la ligue avec l'intégration dans un pôle espoir pour deux saisons. A ce jour, nous comptons trois pôles espoirs mixtes, c'est-à-dire avec une équipe fille et une équipe garçon sur chaque site : Poitiers, Limoges et Mont-de-Marsan, soit 67 jeunes. Pour les encadrer, nous devons faire plus, avec moins de moyens. J'entends par là que la perte progressive des cadres d'Etat au sein des pôles espoirs nous oblige, soit à nous staffer sur nos fonds propres, soit à étudier une nouvelle organisation du PPF, le projet de performance fédéral. La ligne directrice, sur demande du ministère des sports et de la fédération à travers la convention de délégation qui nous lie, reste la performance et uniquement la performance. En concertation avec la direction technique nationale et avec l'aval du ministère des sports, le pôle espoir du Sud va déménager de Mont-de-Marsan à Dax à la rentrée prochaine pour répondre au besoin d'unité de lieu et des aménagements des emplois du temps.

La nouvelle équipe devra maintenant se questionner, toujours en collaboration avec la direction technique nationale sur :

- la pertinence de maintenir trois pôles : combien de jeunes sont réellement des potentiels en capacité d'intégrer un centre de formation de club professionnel ? Est-ce uniquement un argument de maillage territorial ? N'y a-t-il pas d'autres possibilités de travailler davantage avec des clubs formateurs ?
- l'intérêt de rester dans un CREPS comme c'est le cas à Poitiers. La structure est totalement dédiée à la performance mais avons-nous encore les moyens d'assurer les augmentations de coûts ? A-t-on besoin de dépenser autant pour un pôle régional ?

Nous sommes dans l'année des Jeux Olympiques de Paris, cela ne vous aura certainement pas échappé. Depuis l'attribution de cet événement à la France, on n'a cessé de nous rappeler que le plus important restera « l'héritage ». Alors que depuis la reprise post-Covid, vous accueillez un nombre toujours plus important de licenciés, nous pouvons penser qu'avec une olympiade réussie pour nos équipes de France, 5x5 ET 3x3, nous devrions avoir encore de nombreux enfants aux portes de vos clubs à la rentrée. Où les accueillir ? Comment les encadrer ? Pour quelle offre ? Avec quels financements ?

Nous avons fait un choix assumé d'axer le projet de développement de la ligue, au service de celui des comités et des clubs autour de deux volets : la formation **et** la professionnalisation.

Notre richesse c'est la diversité de l'offre de pratique que l'on peut proposer : du 5x5 et du 3x3, en compétition ou en loisir, des pratiques non compétitives comme le micro basket, le basket santé. Aujourd'hui on peut s'adresser à tous types de publics, jeunes et moins jeunes, dans des territoires urbains ou ruraux. L'important est le projet du club pour son territoire. Pour ce faire nous devons vous accompagner en formant vos encadrants, qu'ils soient bénévoles ou professionnels, leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences, d'évoluer et d'être plus performants dans leurs interventions.

Nous avons structuré toute une offre de formation et proposons aussi bien de la formation initiale, diplômante que professionnelle. N'hésitez pas à consulter le catalogue de formation et à le partager au sein de vos clubs et comités.

La professionnalisation n'est pas une menace, mais une opportunité pour nous tous. Elle doit cependant trouver son financement et être accompagnée. Les aides à l'emploi sont devenues quasi nulles et assurer un emploi à temps plein peut s'avérer compliqué. Nous avons accompagné et financé la création d'un groupement d'employeurs, l'ENAB. Après une année d'existence et de fonctionnement entre la ligue et certains comités, il sera ouvert dès demain aux clubs. L'objectif est de vous accompagner dans l'emploi en permettant à deux ou plusieurs structures de mutualiser un salarié sur des besoins et temps de travail propres.

Le groupement d'employeurs doit vous accompagner dans les démarches, il devient l'employeur et une convention de mise à disposition sera effectuée avec les clubs ou comités utilisateurs. Pour les salariés, il permet de limiter la précarisation de l'emploi, de pouvoir bénéficier dans la plupart des cas d'un temps de travail complet et la gestion RH étant assurée par le groupement d'employeurs, d'être mieux accompagné dans la formation et les projets de carrières.

La ligue Nouvelle-Aquitaine de basket est engagée sur différentes thématiques de société. Vous y êtes également sensibles car vous êtes toujours plus nombreux à candidater au Label Citoyen de la fédération. 25 % des clubs labellisés au niveau national sont des clubs de notre région. Félicitations à vous.

Vous répondez également présents lors de l'opération du Printemps citoyen, initiée par la commission citoyenneté et mixité de la ligue et je vous en remercie.

Nous sommes aussi présents sur d'autres causes, moins réjouissantes mais tout aussi importantes. Florence LAGOUETTE et Patrick HENRI sont nos ambassadeurs basket au niveau du Comité Régional Olympique sur la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et suivent des formations pour pouvoir agir en cas de remontées. La nouvelle équipe dirigeante de la ligue sera invitée à signer la charte d'engagement du CROS.

Pour aller plus loin et valoriser notre engagement, nous avons pris la décision en fin de saison de postuler à une labellisation RSE Lucie 26000. La RSE, c'est la responsabilité sociétale des entreprises. Elle se décline autour de sept thématiques :

- Mettre en place une gouvernance responsable
- Respecter les droits des personnes
- Développer des relations et conditions de travail responsables
- Préserver l'environnement
- Développer l'éthique dans les relations d'affaires
- Respecter les intérêts des consommateurs
- Viser le développement local et l'intérêt général

Nous avons présenté nos actions lors d'un audit, puis préparé un plan d'action à court et long terme. Le comité de labellisation se réunit le 9 juillet mais nous sommes satisfaits du travail entrepris, confiants sur le résultat et convaincus que cette démarche sera suivie par la nouvelle équipe et profitable à l'ensemble du basket régional.

Notre travail ne s'est pas arrêté là. La ligue Nouvelle-Aquitaine de basketball est devenue aujourd'hui une grosse machine à faire fonctionner. Son management est d'autant plus compliqué. Nous avons donc souhaité nous structurer avec un fonctionnement d'entreprise. Que ce soit pour les élus, les membres des commissions ou les collaborateurs, il y a eu énormément de changement au cours de ces six dernières années. Ce changement nous avons dû l'accompagner en formant les gens et en nous organisant autour de différents processus de fonctionnement pour que chacun sache le « qui fait quoi », pour corriger nos dysfonctionnements et faciliter la transition lors de changement ou départ d'élus ou collaborateurs.

Nous avons entrepris depuis un peu plus de deux ans une démarche de labellisation ISO 9001 qui est une norme de management de la qualité. Elle aide les organismes de toutes tailles, quel que soit le secteur, à améliorer leurs performances, à répondre aux attentes de leurs interlocuteurs et à démontrer leur engagement en faveur de la qualité. Nous avons été audités début juin et sommes fiers aujourd'hui de vous annoncer que nous avons obtenu cette certification. J'en profite pour remercier Joël POUSTIS, pour tout le travail réalisé sur ce dossier ainsi qu'Eric CAMBLATS et Simon BRUNERIE qui l'ont accompagné.

Il est temps de clôturer cette saison et cette mandature. Tout n'est pas parfait, loin de là, mais nous avons toujours œuvré pour l'intérêt commun et avec le souci d'avancer, toujours avancer, au service du basket régional.

Nous pouvons compter sur une équipe de collaborateurs professionnels et investis dans leurs missions. Une pensée aujourd'hui pour Pascale ROSSARD, salariée administrative de la ligue et du comité des Deux-Sèvres qui a fait valoir ses droits à la retraite sur son temps ligue. Pascale était présente du temps de la ligue Poitou-Charentes et a poursuivi son aventure avec la Nouvelle-Aquitaine. Retraite également pour Thierry ROSES, cadre d'Etat rattaché au pôle espoir de Limoges depuis de nombreuses années. Merci à eux pour leur investissement au service du basket régional, je leur souhaite maintenant de profiter pleinement de leur retraite.

Enfin, je remercie tous les élus qui m'ont accompagné au cours de ces quatre années avec une pensée particulière pour ceux qui ne se représentent pas. Certains étaient présents dès la fusion en 2018 : Françoise BARERE, Patrick HENRI, Jean-Paul ROBERT, Jean-Luc BUGEAUD et Sylvain BRACONNIER. Leurs connaissances du basket, des clubs, des instances auront été précieuses et leur engagement pendant ces six années, sans faille. Je ne doute pas que nous pourrions toujours compter sur eux pour qu'ils s'impliquent dans des commissions ou répondent présents lorsque nous les solliciterons.

J'ai pris énormément de plaisir à m'investir au quotidien pour faire avancer le basket sur notre territoire. Beaucoup de plaisir également à échanger avec vous, clubs, comités, collaborateurs et élus de la ligue.

Je vous souhaite un bel été et que le basket régional se porte au mieux dans les années à venir ».

ALLOCUTION DU SECRETAIRE GENERAL

« Bonjour à tous,

Nous nous retrouvons pour cette assemblée générale qui clôture la saison mais aussi un mandat. Le nombre de licenciés ne cesse d'augmenter avec une année record à 62 269 licenciés soit 4% de plus que la saison dernière. Nous sommes dans la moyenne fédérale. Tous les comités sont concernés. Un grand merci aux clubs et aux comités pour l'accueil des nouveaux pratiquants. Le nombre de licenciées féminines reste constant autour de 37%.

Les voyants sont aux verts, mais il ne faut pas occulter les difficultés qui en découlent comme le manque de créneaux, d'encadrants et dirigeants. De nouveaux phénomènes d'incivilités voient le jour avec une gestion nouvelle des dossiers pour la commission de discipline : des cris de singes ou des propos racistes. Cela devient une mode, un phénomène sociétal que nous devons bannir. De plus en plus de responsabilités incombent aux dirigeants, aux présidents. Vous n'êtes souvent pas préparés et notre travail sera de vous accompagner, former.

Ligue régionale Nouvelle-Aquitaine de basketball

14 rue Cabanac - 33800 Bordeaux

SIREN : 384 023 578 / APE : 9312Z

Tel 05.56.91.78.52. | ligue@naqbasket.fr | www.nouvelleaquitainebasketball.org



Ce tableau quelque peu négatif ne doit pas cacher les actions mises en place par la plupart des clubs de notre territoire. L'opération Parents Fair Play, que nous avons voulu accompagner sur le territoire, a connu un succès limité pour ne pas dire un échec par notre mauvaise communication qui a fait qu'elle est passée inaperçue. Malgré tout, nous devons reconnaître que la saison 2023-2024 a connu son lot de bonnes choses avec des finales de jeunes et seniors de qualité, des salles combles et bruyantes.

Compétitions

La réforme du championnat NM3 étant terminée, le comité directeur a validé la proposition de la commission des compétitions de diminuer le nombre de descentes R1 et R2 masculin à 3 au lieu de 4 avec une montée supplémentaire de R1 en NM3.

Comme annoncé en fin de saison dernière, en concertation avec la commission technique et afin de répondre aux exigences du PPF (une des priorités fédérales), la commission des compétitions a proposé une nouvelle formule de championnat jeunes pour la saison prochaine. Là aussi, le travail s'est fait en concertation avec les commissions départementales.

La coupe sera adaptée avec un tirage au sort géographique sur les premiers tours afin que les distances ne soient pas un frein à l'engagement de certains territoires.

Côté 3x3, la League 3x3 aura bien fonctionné. Certains comités n'ont pas réussi à organiser leur phase départementale mais les finales de la League 3x3 Intersport à Saintes auront été d'un bon niveau. Les événements autour du 3x3 sont un vrai succès avec la tournée des plages et notre Beach Tour 3x3 Caisse d'Epargne, l'organisation d'un Women's Series et du Challenger sur Bordeaux en juillet 2023. Nous vous attendons du 9 au 12 juillet, place des Quinconces à Bordeaux, pour une nouvelle édition. L'organisation des Open Plus sur le territoire, de l'Open Plus Juniorleague, montrent le dynamisme de notre ligue sur cette pratique. Les territoires plus éloignés des événements estivaux ne sont pas oubliés avec la création des tournois qualificatifs aux challengers de Bordeaux et Poitiers.

Formations

Côté formation, le pôle FPE regroupe la formation des différentes familles du basket néo-aquitain.

La mise en place de la formation continue des techniciens prend également une tournure positive avec des initiatives sur le territoire qui permettent à nos techniciens de se former, d'échanger et de répondre au statut de l'entraîneur dans un format plus souple et au plus proche.

Le plus gros travail de l'IRFBB est la formation de nos techniciens avec les BF, DETB, BPJEPS. La répartition territoriale des BF est hétérogène. Un travail est à entreprendre avec l'ensemble des départements pour proposer un maillage plus important. Le BF adulte est lui en retrait sur l'ensemble du territoire.

Afin d'apporter une formation plus intéressante et adaptée aux niveaux U13 et U15, il sera proposé la saison prochaine de coupler les BF avec le CS1 sur les territoires. Il faut se servir de cette opportunité pour améliorer la formation de nos techniciens.

Le BPJEPS est lui proposé sur trois secteurs. Bordeaux, porté par la ligue, Limoges (en convention avec le Limoges CSP) et le CREPS de Poitiers. La ligue va proposer un nouveau site sur le sud du territoire et réfléchit à une offre plus centrée vers les CD16 et CD17. Ce maillage a pour vocation de proposer des formations au plus proche des clubs afin de les accompagner vers la professionnalisation.

Nous n'avons pas encore su trouver notre modèle pour la formation DETB. Le nombre de stagiaires n'est pas à la hauteur de notre territoire. Pour rappel, le DETB permet d'entraîner au niveau national et régional.

Officiels

Outre ses fonctions d'assurer les revalidations des officiels et les désignations des officiels sur les rencontres, elle assure un rôle important de formation. A noter que cette année 54 arbitres ont suivi la formation EAR. Un record pour la Nouvelle-Aquitaine.

Le renforcement du pool de CTA aura également permis d'accroître les différentes formations sur le terrain, la formation continue déclinée dans chaque département, le suivi des potentiels, le groupe espoirs régional qui permet d'améliorer la qualité de notre arbitrage sur la ligue et d'accompagner les arbitres engagés sur les filières nationales entre autres.

La ligue organise aussi la **formation de ses joueurs avec les pôles espoirs**.

Les trois pôles de Mont-de-Marsan, Poitiers et Limoges constituent la filière officielle d'accès au haut-niveau pour la ligue Nouvelle-Aquitaine pour les potentiels âgés de 13 à 15 ans, garçons et filles. Pour la saison 2023-2024, 67 polistes (32 filles et 35 garçons) ont réalisé leur double projet : 20 à Limoges, 23 à Poitiers et 24 à Mont-de-Marsan.

Comme évoqué par le président, le déménagement du pôle de Mont-de-Marsan vers Dax est assumé et nécessaire afin de permettre à ces jeunes espoirs de bénéficier de meilleures conditions.

Bien que la présence de trois pôles soit coûteuse pour la ligue, cette formation de nos joueurs doit être maintenue. Plus qu'une obligation, elle représente aussi l'image de notre ligue sur la détection, l'accompagnement et la formation de nos potentiels. Un travail en amont avec les comités me semble nécessaire pour être plus efficace dans la détection. Preuve en est, les résultats moyens de nos sélections dans les différents tournois et l'absence d'entrée à l'INSEP de nos polistes. Nos potentiels intégreront quand même des centres de formation à la sortie de leurs deux années de formation.

La formation continue des dirigeants est déployée dans les départements avec plus ou moins de succès selon les thèmes abordés. Nous devons nous renouveler et proposer une offre plus adaptée aux clubs. Une journée à destination des dirigeants et salariés des comités sera proposée mi-octobre.

La commission société et mixités aura aidé 23 clubs à obtenir, cette année, au moins une étoile du label MAIF citoyen FFBB. Félicitations aux clubs de s'engager dans cette démarche. Nous continuons nos échanges avec la fondation UMANI qui travaille sur la gestion des conflits via la communication non violente et l'association Colosse aux pieds d'argile.

Le Printemps citoyen permet de mettre en avant les actions des clubs sur les différentes thématiques proposées.

Mais la ligue c'est aussi la participation à **un projet européen PROMISE** en partenariat avec des délégations du Kosovo, de la Catalogne, du Portugal, de la Bulgarie et d'Irlande. L'engagement de la ligue sur la féminisation aura été important avec pour point d'orgue le campus international PROMISE du 8 au 12 juillet 2024 à Bordeaux. Les six délégations pourront profiter du Women's Series 3x3 en parallèle du campus 5x5.

Je ne voudrais pas oublier le travail des autres commissions comme la commission médicale et remercier le docteur BUGEAUD pour son travail, la commission technique qui aura assuré entre autres le contrôle du statut de l'entraîneur et l'organisation du challenge benjamin par le pôle événementiel.

Les quatre dernières années auront aussi été consacrées à la structuration de la ligue. Je citerai la création de l'organisme de formation et sa structuration. **La certification QUALIOP** nécessaire à son fonctionnement. **La certification ISO 9001-2015** obtenue le 11 juin 2024 qui aura été notre fil rouge sur le mandat. Merci à Joël POUSTIS qui aura mené à bout ce projet bien aidé par les commissions et salariés de la ligue.

Nous finissons **la labellisation LUCIE 26000** qui montre notre engagement en matière de responsabilité sociétale et environnementale. A ces certifications, s'ajoutent la gestion des services civiques, grâce à notre agrément d'intermédiation, mais aussi la création du groupement d'employeurs « ENAB » qui s'ouvre dès demain aux clubs. Bref, toute cette organisation, ces actions, n'ont qu'un seul but : vous aider dans le développement, vous accompagner vers la professionnalisation nécessaire pour certains clubs.

Mais tout n'est pas positif dans notre action. Bien que nous progressions, nous devons encore travailler sur notre communication. Le suivi des process et leur amélioration continue nous obligeront à être plus performants comme répondre plus rapidement aux mails des clubs, être plus accessibles sur les appels. J'ai déjà abordé ce point la saison dernière. Mais nous ne pouvons pas non plus oublier que les élus sont des bénévoles et qu'ils ne peuvent vous apporter obligatoirement une réponse dans la journée. Nous nous améliorons bien que quelques-uns me relancent régulièrement. Je peux vous assurer que les services sont au travail. Le départ de deux collaboratrices administratives a reporté le travail sur les autres. Merci à elles d'avoir accepté cette charge supplémentaire en attendant les renforts nécessaires. Ils vont venir mais nous devons aussi maîtriser notre budget pour ne pas impacter de trop les clubs et licenciés.

Notre ligue avec ses particularités territoriales est en constante évolution. Cela nous demande d'être investis au quotidien. C'est pourquoi je voudrais souligner le travail et l'investissement des élus, collaborateurs, cadres d'Etat et membres des commissions sans qui cette grande structure ne saurait continuer à fonctionner.

Merci également aux élus qui n'ont pas souhaité se représenter après deux mandats intenses.

Bonnes vacances à tous ».

ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITES

Le rapport d'activités est soumis au vote.

Contre = 0

Abstention = 0

Le rapport d'activité est validé à l'unanimité.
--

Remarque : Philippe GASNIER - Le Taillan Basket - félicite pour la qualité du travail effectué notamment sur la partie des officiels. Il y a longtemps qu'il n'avait pas vu un tel document.

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR 1^{ER} TOUR

La parole est donnée au représentant de la société i-Périclès qui gère les boîtiers électroniques afin qu'il explique la marche à suivre pour voter et se servir du boîtier. Un vote test est effectué à la suite duquel le premier tour des votes pour l'élection des membres du nouveau comité directeur de la ligue est lancé.

REMISE DES LETTRES DE FELICITATIONS

Annexe 1 – 2024-06-29 Récompenses assemblée générale

ALLOCUTION DU MAIRE DE JONZAC

Il est ravi d'être parmi l'assemblée, comme tous les ans ou les deux ans. Il aimerait que cela soit plus souvent pour les finances de la communauté des communes de la Haute-Saintonge qui accueille de nouveau dans ce centre des congrès, construit évidemment pour les manifestations culturelles mais également pour toutes les réunions et assemblées générales des associations sportives régionales. Pierre DUFAU et son équipe font le bonheur de venir depuis quelques années tout comme la ligue Nouvelle-Aquitaine de tennis et de rugby. C'est très important car pour lui, au niveau de la ville, la dimension sportive est un axe sur lequel il insiste beaucoup pour toutes les valeurs que cela peut drainer.

Il tient à saluer les clubs de Jonzac Basket devenu maintenant Haut Saintonge Basket (issu de la fusion de Jonzac Basket / Gemozac et St Genis) et Jarnac Champagne, les deux clubs de basket importants du périmètre.

Il indique aussi que cette année ils ont eu un concept un peu original avec un tournoi où il y avait du basket 3x3 mais aussi du rock'n roll, c'était sympathique d'allier à la fois la musique moderne et un tournoi de basket. Ils ont également fait pour un village olympique un tournoi 3x3 sur la place du château, qui est du XII^{ème} siècle. En termes de reconnaissance pour le basket il est important d'installer les sports dans des sites où il n'est pas courant de les pratiquer et le 3x3 le permet vraiment. Il n'y a pas que la plage pour faire ces tournois, il est possible de faire quelque chose à Jonzac et il en serait ravi.

Il tient à remercier l'équipe très polyvalente et très accueillante du palais qui permet une bonne relation client. Il conclut en souhaitant une très bonne assemblée générale.

ALLOCUTION DE LA TRESORIERE

« Bonjour à toutes et à tous et bienvenue aux nouveaux élus des clubs et comités.

Dans la vie, il est parfois important de regarder en arrière pour constater les avancées et remettre les choses en perspective. Au sortir de la mandature précédente, la ligue comptabilisait plus de 53 000 licences, aujourd'hui près de 63 000 soit une progression de 16.7%, toutefois limitée, certains clubs devant refuser des inscriptions par manque de salles et de créneaux horaires disponibles pour accueillir les jeunes.

Le rôle de la ligue ne se limite pas à la simple administration du sportif, elle a un devoir de solidarité et l'a prouvé durant la crise sanitaire en maintenant l'intégralité des salaires, et en aidant les clubs sur ses fonds propres. Elle a développé de nouvelles missions, afin d'impulser une nouvelle dynamique, en étant consciente des disparités démographiques et économiques au sein de la plus vaste région de la métropole. La ligue a investi dans le recrutement de conseillers techniques de l'arbitrage, d'une directrice de l'IRFBB, d'une juriste, dans la communication et l'évènementiel. Il était indispensable d'offrir à notre sport de nouvelles perspectives, de développement, de formation et d'accompagnement des clubs afin de répondre aux problématiques de chaque bassin de vie.

A cet effet, la ligue propose désormais au travers du catalogue de l'IRFBB, des formations adaptées à notre sport, afin de répondre aux besoins évolutifs des clubs tant sur le plan administratif que technique et dispensées en différents lieux du territoire régional afin de limiter les déplacements et les coûts. Si les formations paraissent chères, il y a des possibilités de prise en charge par les OPCO.

La ligue s'efforce également de promouvoir le basket 3x3 dans tous les secteurs de la Nouvelle-Aquitaine, mais pour cela, elle a besoin de l'aide des comités.

Avoir des ambitions est louable mais encore faut-il s'en donner les moyens, c'est pourquoi la ligue s'est alloué un renfort complémentaire sur les plans techniques et logistiques avec cinq apprentis-alternants dont un à la communication, un au 3x3 et un dans chacun des pôles espoirs afin de palier notamment, aux remplacements des CTS et CTF mis à disposition des équipes de France jeunes, sans contrepartie.

Notre outil de gestion se modernise permettant ainsi une amélioration et une rationalisation de nos méthodes de travail, tout en cherchant une combinaison harmonieuse entre modernité et humanité. Néanmoins, le bouleversement des habitudes de travail, liés à l'utilisation de l'informatique et des réseaux sociaux sont parfois dissuasifs pour certains, mais cette évolution digitale est obligatoire pour rester connecté à la jeunesse d'une part, et effectuer toutes les démarches administratives et notamment, les demandes de subventions, d'autre part.

Ligue régionale Nouvelle-Aquitaine de basketball

14 rue Cabanac - 33800 Bordeaux

SIREN : 384 023 578 / APE : 9312Z

Tel 05.56.91.78.52. | ligue@naqbasket.fr | www.nouvelleaquitainebasketball.org



La refonte du site de la ligue, effectif depuis trois mois, apporte de nombreuses informations avec une ergonomie plus conviviale.

En dépit des discours à la mode, la ligue n'a qu'une seule boussole, faire progresser notre sport et répondre aux besoins des comités et des clubs, l'expérience montre que les solutions uniques n'existent pas. C'est pourquoi, la ligue a créé un groupement d'employeurs ouvert aux comités départementaux depuis juin 2023 et qui le sera aux clubs à compter de demain. La mutualisation des moyens humains permet de disposer de compétences à moindre coût.

Durant cette mandature, la ligue a acquis un minibus 9 places, des matériels mis à la disposition des comités et des clubs (terrains, paniers et chronomètres 3x3 sur ses fonds propres pour plus de 100 000€) et, fait divers investissements pour le fonctionnement de la ligue (écrans et appareils de visioconférence, ordinateurs et accessoires informatiques...).

S'agissant de la vente du bâtiment de Villenave d'Ornon, elle s'est concrétisée au mois d'août 2023 dont les fonds ont été placés en comptes à terme. En attendant que la gestation du nouveau projet aboutisse, la ligue loue des locaux, près de la gare de Bordeaux, pratique d'accès.

En dépit de la situation économique générale, la ligue n'a pas augmenté les licences entre 2018 et 2023, mais a puisé dans ses fonds propres. Compte tenu de l'inflation moyenne cumulée, plus de 15 points sur cette période, il n'était plus possible de fonctionner, en affichant de lourds déficits sur chaque exercice. L'augmentation du nombre de licences cette saison (+4%), conjuguée à celle de la tarification de ces dernières, devrait permettre à la ligue d'afficher un résultat équilibré pour 2023-2024 malgré les nombreuses hausses de tarifs de nos prestataires (entre 5 et 10% voire plus) et de celle de l'indemnité kilométrique passée de 0,38€ à 0,40€.

Les frais de déplacements et de missions restent importants malgré la mise en place du télétravail et des visioconférences en sachant qu'il ne faut pas négliger le présentiel nécessaire à la cohésion des équipes administratives et techniques.

En ce qui concerne les charges de personnel, six salariés ont été transférés au GE « ENAB », entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre 2023, et sont désormais mutualisés entre la ligue et plusieurs comités départementaux.

Au demeurant, la ligue a dû assumer une hausse conventionnelle mensuelle pour les salariés à compter du 1^{er} juillet 2023 (CCNS), le salaire et charges en année pleine, de la responsable de l'IRFBB, ainsi que les heures de formation dispensées par le CTF de la Creuse pour l'IRFBB.

De plus, la ligue doit faire face au surcroît généré par le remplacement des responsables de pôles lorsqu'ils sont mis à disposition de la FFBB pour encadrer les équipes de France soit 25 000€ pour 2023-2024.

Enfin, la FFBB a décidé, cette année encore, de reconduire l'opération « licences gratuites » pour les nouveaux adhérents (U19 à seniors), soit une aide aux clubs néo-aquitains de 18 600€ correspondant au socle de 1430 licences.

Par ailleurs, la ligue s'est engagée dans une démarche de labellisation « qualité » avec l'obtention des certifications QUALIOPI (obligatoire pour l'IRFBB), ISO 9001 et Lucie 26000, qui ont certes un coût, mais qui sont très prisées par nos financeurs et partenaires.

Depuis déjà deux saisons, les comptes de l'exercice clos, au 31 mai, sont présentés en « visio » après les congés d'été, compte tenu des délais dont disposent le commissaire aux comptes pour réaliser son audit. Cette présentation sera suivie d'une consultation à distance pour l'affectation du résultat ».

ADOPTION DE LA MOTION RELATIVE A LA PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023-2024 EN OCTOBRE 2024 EN VISIOCONFERENCE

La motion est soumise au vote.

Contre = 0

Abstention = 0

La motion relative à la présentation des comptes de l'exercice 2023-2024 en visioconférence en octobre 2024 est validée à l'unanimité.

ADOPTION DE LA MOTION POUR UNE CONSULTATION A DISTANCE DANS LE CADRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023-2024

La motion est soumise au vote.

Contre = 0

Abstention = 0

La motion relative à une consultation à distance dans le cadre de l'affectation du résultat de l'exercice 2023-2024 est validée à l'unanimité.

Ligue régionale Nouvelle-Aquitaine de basketball

14 rue Cabanac - 33800 Bordeaux

SIREN : 384 023 578 / APE : 9312Z

Tel 05.56.91.78.52. | ligue@naqbasket.fr | www.nouvelleaquitainebasketball.org



BUDGET PREVISIONNEL

« Dans ce domaine il faut être ambitieux malgré le contexte d'inflation générale et conserver comme objectif de générer des recettes nouvelles pour financer des actions, alléger les coûts de fonctionnement, développer de nouveaux outils ou services au profit des clubs et de notre sport.

Le budget prévisionnel, présenté en CODIR le 18 mai dernier, a été établi sur une base de 60 000 licences avec une prévision de subventions proche du montant qui sera alloué à la ligue.

Les recettes sportives, vente de licences, engagements, cotisations régionales et diverses sont égales à 72% des produits ; la participation des parents des polistes à 6%, et les subventions bien que ne représentant que 8% à 9% de notre budget, sont nécessaires à l'équilibre financier de notre ligue.

Malgré l'augmentation continue des tarifs des prestataires de services, la ligue a rationalisé au maximum ses dépenses.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Les charges de personnel et taxes afférentes égales à 23% du budget.
- Les diverses prestations de services relatives au fonctionnement des services de la ligue (34%), qui comprennent les pôles, la gouvernance, les pratiques sportives, l'animation des territoires, le pôle performance et enfin l'IRFBB, qui comprend les formations professionnalisantes et diplômantes, la formation des officiels, des bénévoles et autres activités telles que internationales, les jobs dating, les labels et territoires...
- Enfin l'achat de licences qui pèse pour 41% dans le budget.

Les dotations aux amortissements diminuent de moitié en raison du transfert des paniers et terrains 3x3 au CONAB.

La facturation au pourcentage d'utilisation des salariés transférés à l'ENAB se retrouve dans le compte « prestations de services ».

Pour la deuxième année consécutive, le CREPS de Poitiers qui héberge un des trois pôles espoirs a de nouveau revalorisé ses tarifs de près de 7%.

Pour la saison 2024-2025, la part ligue sur les licences reste inchangée. Les seules augmentations portent sur :

- Les engagements jeunes suite à la création du nouveau championnat jeunes qui débutera en novembre 2024
- L'intégration dans les formations IRFBB de la part FFBB (estimée à 20€) pour l'utilisation de la plateforme « TEACH UP » qui remplacera « Sporteef »
- La majoration du montant de la prime de match des arbitres qui passe de 40€ à 50€, selon le barème validé par les élus du bureau fédéral qui se répercutera sur les appels de fonds de la caisse de péréquation.

Je rappelle que la caisse de péréquation est une mutualisation des coûts afin de permettre aux clubs les plus éloignés de ne pas supporter des factures d'arbitrage trop élevées.

A noter que la mise à disposition de 4 CTS représente environ 270 000€, que le volume horaire des contributions bénévoles est très important (près de 100 000€) et que plusieurs élus ne se font pas rembourser tous leurs frais kilométriques mais demandent l'établissement d'un Cerfa « dons bénévoles » pour les IK non remboursées, dont le montant est déductible des impôts.

Dans un contexte d'inflation générale et de baisse des subventions publiques et des partenaires privés nous devons tous nous poser des questions sur notre modèle économique.

Avant de passer la parole à notre président, pour le vote du budget prévisionnel 2024-2025, je voudrais remercier tous les élus, les salariés administratifs comme techniciens et autres collaborateurs, pour leur travail et leur dévouement. J'espère que les jeux olympiques seront un booster pour le basket ».

Le budget prévisionnel est soumis au vote de l'assemblée.

Remarque : Philippe GASNIER – Le Taillan Basket – estime qu'il est difficile de valider un budget prévisionnel s'ils n'ont pas le budget de l'année. Il ne peut pas comparer.

Réponse : Pierre DUFAU est étonné car il n'y a rien à comparer, à la limite le résultat au mois de septembre avec le budget qui avait été établi, mais le budget prévisionnel de l'année à venir il ne voit pas à quoi il peut le comparer.

Un budget prévisionnel est construit en fonction de ce qui est prévu de faire l'année d'après. On ne fait pas forcément la même chose chaque année et il faut donc comparer ce qui est comparable c'est-à-dire le réalisé par rapport au prévisionnel mais comparer deux prévisionnels ça n'a pas de sens.

Contre = 0

Abstention = 0

Le budget prévisionnel est validé à l'unanimité

RESULTATS DES VOTES A L'ELECTION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

Daniel BOUQUET informe que 40 clubs sont engagés en championnat de France et que 31 se sont exprimés. Pour le vote des délégués à l'assemblée générale de la fédération française de basketball, les candidats étaient : Eric CAMBLATS, Pierre DUFAU, et Emmanuel BRUGIERE. Le nombre de voix inscrites est de 10 310. Le nombre de voix exprimées est de 8 468.

Les élus sont :	Eric CAMBLATS	8 468 voix
	Pierre DUFAU	8 468 voix
	Emmanuel BRUGIERE	8 468 voix

RESULTAT DES ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Pour l'élection des membres du comité directeur, les votes exprimés représentant 35 985 voix, la majorité requise était de 17 993 voix.

La CSOE constate qu'il n'y a pas d'élus licenciés dans le département de la Haute-Vienne. La représentativité territoriale n'étant pas respectée, les 29 premiers candidats seront élus. Une place reste vacante. L'élection d'un élu représentant ce département sera organisée lors de la prochaine assemblée générale. Il n'y a pas nécessité de faire un deuxième tour, l'ensemble des membres du comité directeur ayant été élus dès le premier.

Annexe 2 – 2024-06-29 i.Péricle – Résultats élection ligue Nouvelle-Aquitaine de basketball

REMISE DES MEDAILLES DE BRONZE

Annexe 1 – 2024-06-29 Récompenses assemblée générale

REMISE DES MEDAILLES D'ARGENT

Annexe 1 – 2024-06-29 Récompenses assemblée générale

ALLOCUTION DU VICE-PRESIDENT DE LA FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL

Il salue l'assemblée et tient à féliciter la ligue pour le travail qui a été réalisé depuis ces six dernières années, c'est un vrai développement mais il trouve dommage, quand on parle actuellement de démocratie, qu'au vu du travail effectué par les bénévoles et par respect pour eux, environ 40% des clubs ne soient pas présents ce jour. Certes c'est l'une des plus grosses ligues avec le problème des grandes distances mais ce n'est pas la seule dans ce cas, surtout que c'est une problématique qui a été imposée par l'état et on ne peut que le regretter. Ce point lui permet de rappeler que concernant la réforme territoriale, qui a été globalement réussie, la FFBB a eu beaucoup de pression du ministère des Sports car elle était la dernière à la mettre en place mais ils ont voulu bien la préparer pour éviter les dangers et globalement le travail qui a été fait par les présidents de ligue a permis de limiter la casse, mais pas en terme de bénévoles malheureusement. Avant la grande ligue, il y en avait trois avec trois fois 34 élus et du jour au lendemain il n'y a plus qu'une fois 34 élus. Des personnes voulaient arrêter mais d'autres voulaient continuer, ont été déçues et aujourd'hui on dit qu'il y a un manque de bénévoles.

Il salue aussi le travail effectué par les clubs, l'augmentation des licences est leur travail. Cela permet à la FFBB d'être la troisième fédération de France avec plus de 745 000 licenciés derrière le football et le tennis. Mais surtout ce qui est important c'est que l'écart se creuse avec les fédérations de sports de salle. Le basket est de loin la première fédération de sport en salle et surtout de loin la première sur le sport de salle féminin. Le football devance toujours mais si le basket féminin avait bénéficié de la moitié de la médiatisation du football il y aurait bien au-delà des 350 000 licenciées féminines au basket. Bravo aux groupements sportifs car notre fédération se porte bien globalement. Un seul bémol : sur les deux dernières années (pas la saison qui se termine) on n'a pas pu accueillir 180 000 licenciés en France. La majorité de ces licenciés avaient entre 10 et 14 ans (selon les statistiques connues), pour plus de 60%, c'était des débutants qui venaient dans les clubs pour chercher à faire du 3x3.

Le 3x3 aujourd'hui ne peut pas être mesuré car la licence est unique et il n'est pas possible de savoir ce qu'elle pèse dans les 200 000 licenciés supplémentaires depuis trois ans. Ce qui est certain c'est que le 3x3 est lié, selon une étude de marché réalisée en 2017 par des sociétés spécialisées à la demande de la FFBB, à trois points spécifiques :

Ligue régionale Nouvelle-Aquitaine de basketball

14 rue Cabanac - 33800 Bordeaux

SIREN : 384 023 578 / APE : 9312Z

Tel 05.56.91.78.52. | ligue@naqbasket.fr | www.nouvelleaquitainebasketball.org



- la population française, comme la société qui change, ne veut plus de contrainte pour le sport collectif en général (nombre d'entraînements - joueur/joueuse qui s'entraîne et qui fait des kilomètres mais ne joue pas...)
- les jeunes veulent pouvoir jouer de manière plus libre. Quand ils sont étudiants ils veulent pouvoir jouer sur leur lieu d'études et pouvoir revenir avec la même licence dans leur club pour le weekend ou les vacances scolaires. Le 3x3 leur permet via une application qui permet de voir les villes où il y a des tournois avec des équipes à compléter ou à créer. Le 3x3 est un sport individuel au sein d'un sport collectif et c'est ce qu'attend notre jeunesse.
- beaucoup de comités à l'époque disaient qu'il fallait réduire la durée des championnats qui étaient trop longs. Sur cette étude de marché, 62% des licenciés jouaient au basket en juin et juillet mais pas dans les clubs ni en tournois. Cela signifie qu'il faut les intéresser car si ce n'est ni la FFBB, ni les ligues, ni les comités et surtout les clubs qui s'approprient l'activité 3x3 ce seront des sociétés privées qui vont le faire ce qui entraînerait une perte de licenciés. Il faut donc travailler et développer le 3x3.

Il fait le lien avec les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques de Paris. Rien n'est simple mais dans quel pays l'organisation a-t-elle été simple ? C'est une organisation énorme et les clubs, les licenciés, les dirigeants de comités départementaux et de ligues ne sont pas habitués car quand un championnat d'Europe est organisé c'est la FFBB qui le fait et elle a la main pour orienter ce qu'elle souhaite mais dans le cas des jeux c'est le comité olympique en collaboration avec le comité d'organisation sous contrôle du CIO et la FFBB a les mêmes contraintes, d'où la difficulté de mettre à disposition des places pour les dirigeants des différentes structures. Ces places au départ n'étaient pas attribuées pour les rencontres des équipes de France et ils ont dû « se battre » pour obtenir que les places achetées le soient ce qui sera le cas pour les places à Lille. Il informe également qu'ils ont obtenu le fait de pouvoir attribuer 4 à 5 places par clubs au lieu d'une seule.

Le PPF : cela coûte cher et il y a des contraintes mais cela donne des résultats. Il rappelle que l'été dernier sur six championnats d'Europe et coupes du monde jeunes il y a eu quatre médailles, deux de quatrième place dont une victoire historique contre les Etats-Unis en masculins. Les jeux olympiques vont avoir lieu et il y a deux nations qui vont participer avec toutes leurs équipes pour la quatrième olympiade de suite : les Etats-Unis et la France.

On doit être fier de cela, c'est le travail des clubs, de détection sur les territoires depuis le plus jeune âge avec le travail fait par les comités départementaux, les ligues, la FFBB et les centres de formation des clubs qui permet ces résultats-là. On peut se glorifier aussi de la draft qui vient de se passer, oui ils partent en NBA, mais quel bonheur pour un pays classé par tous les autres pays comme le premier formateur de jeunes. On est respecté pour ça et on doit en être fier.

L'héritage post-olympique : Pour information après la coupe de monde du rugby les clubs ont eu 15% de demande de licenciés supplémentaires et ils n'ont pas pu les accueillir tous. Rêvons tous ensemble : si nous avons quatre médailles que va-t-il se passer, quand on voit déjà l'engouement qu'il y a eu après les deux médailles en 5x5 et la quatrième place féminine aux JO de Tokyo. Il faut se préparer à travailler autrement et à pouvoir accueillir. Pour cela deux choses : le manque de créneaux et de bénévoles. Ce point ils y travaillent avec le plan 10 000 dirigeants gratuits par an qui est augmenté à 15 000 dirigeants et qui est renouvelé pour la saison prochaine. C'est positif car depuis trois ans un peu plus de 10 000 licenciés se sont renouvelés tous les ans. Sur les 10 000 premiers licenciés les 10 000 de la saison suivante nous avons 10 000 licenciés qui se sont renouvelés pendant trois ans, donc nous avons indirectement gagné 10 000 dirigeants.

Ça va demander aux clubs de gérer différemment parce que depuis le Covid-19 les dirigeants ne veulent plus être dans les salles du vendredi au dimanche à s'occuper de tout le monde. Ils sont prêts à se libérer pour un weekend par mois, un tournoi de fin de saison ou un loto et les présidents de club doivent devenir managers de ces dirigeants pour pouvoir les accueillir. On peut aussi gagner de nouveaux dirigeants à travers des activités non compétitives comme le micro basket ou le basket santé.

Autre information : pour la préparation des jeux olympiques la FFBB a signé un accord avec la chaîne L'Equipe pour que tous les matches de préparation des équipes de France soient diffusés à 21h00 en clair et en direct.

Point sur les assurances : il précise que la FFBB ne fait aucun bénéfice sur les assurances, mais les jeunes et les moins jeunes doivent être assurés quand ils pratiquent notre sport. Le passage de la licence papier à la e-licence a fait perdre 25% de licenciés assurés et malheureusement cette année il y a eu six décès en trois mois et sur ces six décès cinq avaient moins de 25 ans et aucun d'assuré.

Certes l'assurance ne les fera pas revenir mais elle peut aider les familles pour les obsèques, les frais de déplacements pour les rapatriements longs. En conséquence cette année sur les e-licences l'assurance sera cochée d'office et il sera demandé aux licenciés de la décocher volontairement s'ils le souhaitent. Il rappelle que l'assurance sert principalement à prendre en charge les compléments non pris en charge par la sécurité sociale, les mutuelles ou les assurances. Il attire l'attention sur le fait que l'assurance A est intéressante pour les jeunes mais ne couvre pas le complément de salaire quand il y a perte de salaire. Pour les licenciés U16 et plus il est préférable de prendre l'option B.

Autre nouveauté : la loi de mars 2022 qui a fait modifier plusieurs choses comme la validation des présidents de ligue par les clubs et le fait que le 14 décembre au matin ils devront élire le nouveau comité directeur de la FFBB et son nouveau président ou sa nouvelle présidente. Au mois d'octobre ou novembre les modalités de votes à distance seront transmises aux clubs.

Il reste à disposition pour toutes questions après la clôture de cette assemblée et remercie de l'attention qui lui a été accordée.

REMISE DES MEDAILLES D'OR

Annexe 1 – 2024-06-29 Récompenses assemblée générale

REMISE DES TROPHÉES PRINTEMPS CITOYEN

Annexe 1 – 2024-06-29 Récompenses assemblée générale

LECTION DU PRESIDENT PAR LES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ET APPROBATION PAR LES GROUPEMENTS SPORTIFS

Il est expliqué le fonctionnement pour l'élection d'un nouveau président à savoir que le nouveau comité directeur se réunit dans une salle annexe pour décider d'un nom et le soumettre au vote des groupements sportifs ensuite.

Joël POUSTIS en tant que doyen des membres du comité directeur annonce que le seul candidat à la présidence de la ligue régionale nouvelle-aquitaine est Pierre DUFAU. Cette candidature est soumise au vote et est validée.

Annexe 3 – 2024-06-29 i.Périclès – Résultat approbation président ligue Nouvelle-Aquitaine de basketball

Pierre DUFAU remercie l'assemblée pour la confiance accordée. Son équipe et lui vont se mettre rapidement à la tâche pour les quatre années à venir. Ils vont essayer de toujours rester dans la même optique d'être le plus possible à l'écoute des clubs et des comités départementaux avec cette même envie d'avancer, de préparer au mieux l'avenir et d'être présents pour répondre aux attentes.

MODALITES RELATIVES A LA FONCTION DE PRESIDENT

Le maintien du principe de la rémunération du président de la ligue est soumis au vote de l'assemblée.

Contre = 0

Abstention = 0

La motion relative à la rémunération du président de la ligue est validée à l'unanimité
--

Secrétaire Général
Eric CAMBLATS



Président de la Ligue
Pierre DUFAU

